

Annexe

Glossaire

Semences :

Les données concernant les semences produites à la ferme sont obtenues pour quelques cultures à partir de l'enquête sur les pratiques culturales du SSP.

Le Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS) établit de son côté les statistiques sur les semences certifiées pour l'ensemble des productions végétales et fournit des données sur les semences non certifiées. Il réalise des bilans de marché pour les principales semences, et corrige si nécessaire les statistiques douanières lorsqu'il détecte des erreurs d'affectation de postes.

Pertes :

Il s'agit des pertes au niveau du stockage, du transport et du conditionnement. Elles sont le plus souvent estimées par les experts qui les mesurent généralement en pourcentage de la collecte, FranceAgriMer.

Alimentation animale :

L'alimentation animale à la ferme est obtenue par différence entre la production utilisable et la somme des ventes sur le marché et des semences non certifiées.

Le SSP réalise tous les trois ans une enquête sur l'utilisation de

matières premières par les fabricants d'aliments pour animaux. Elle mesure les quantités de matières premières qui servent à fabriquer les aliments composés d'une part et les aliments d'alimentation d'autre part.

Les enquêtes de branches du SSP portant sur certains produits transformés utilisés pour la fabrication d'aliments pour animaux et les bilans de campagne établis par FranceAgriMer complètent le dispositif en matière de statistiques officielles. Ces seules données ne permettent toutefois pas de couvrir l'ensemble des utilisations des produits d'origine agricole par l'alimentation animale. Des informations complémentaires sont recueillies auprès des syndicats et des entreprises d'aliments pour animaux de compagnie.

Transformation :

Les données sur la transformation sont issues des enquêtes de branche du SSP, complétées le cas échéant des données de la profession.

Usages industriels :

Sont inscrites à ce poste les quantités de matières premières agricoles qui ne sont pas destinées à l'alimentation humaine ou animale.

Les enquêtes de branches du SSP donnent quelques informations sur les utilisations industrielles de matières premières agricoles, mais, en règle générale, les données sont souvent recueillies à partir d'informations fragmentaires collectées auprès des syndicats et des entreprises qui permettent de reconstituer la part du ou des produits de première transformation qui est destinée à un usage industriel.

Consommation humaine :

Ce poste sert à déterminer la consommation humaine par tête. D'une façon générale, la matière première agricole se consomme peu à l'état brut, à l'exception notable des fruits et légumes dont la consommation des ménages est suivie par le panel TNS Worldpanel. La consommation humaine est calculée en poids de matière brute, une sous-position mentionne la part consommée sous forme de produits transformés lorsque cela se justifie. La consommation humaine est parfois directement indiquée en poids de produit transformé dans les bilans de produits transformés (huiles, sucre).

Signes conventionnels utilisés

nd	Résultat non disponible
p	Résultats provisoires

Pour en savoir plus

Les auteurs des différents bilans :

Pierre Carrelet

Céréales, Raisins frais

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Roger Sancho

Riz, Protéagineux et légumes secs

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Hervé Schoen

Pommes de terre

Bureau des Statistiques Végétales
et Forestières

Hélène Vigouroux

**Tomates, Pommes, Oranges,
Matières grasses végétales et
animales hors lait**

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Joëlle Freyssignac

Choux-fleurs et brocolis

Bureau des Statistiques Végétales
et Forestières

*Géraldine Labarthe*¹,
*Laurent Bernadette*¹

Pêches, Poires

Bureau des Statistiques Végétales
et Forestières

Jacqueline Paris

**Betteraves, cannes à sucre,
sucre, miel**

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Lionel Hébrard

Lait et Produits Laitiers

Bureau des Statistiques de
Production Industrielle

*Nadine Loirette, Christian
Pendaries*

Viandes - Volailles et œufs

Bureau des Statistiques Animales

André Viguié

Ressources fourragères

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

1. Géraldine Labarthe était responsable des bilans au Bureau des Statistiques Végétales et Forestières lors de la réalisation initiale des bilans. Laurent Bernadette lui a succédé en septembre 2009.

les sites Internet :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>
Agreste, la statistique agricole

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/
portal/page/portal/](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/)
Thèmes agriculture et pêche /
Onglet Données /
Répertoire ; « Agriculture sylvicul-
ture et pêche / Agriculture /
Produits agricoles / Produits
végétaux / Production végétale :
bilans d'approvisionnement »
*pour les bilans des différents pro-
duits végétaux par exemple,
Les bilans d'approvisionnement
européens diffusés par Eurostat*

<http://www.onigc.fr/>,
Depuis le 1er avril 2009,
FranceAgriMer (FAM) se substitue
aux cinq offices agricoles – Office
de l'Élevage, Ofimer, ONIGC,
Onippam et Viniflor – et au
Service des Nouvelles des
Marchés - (décret no 2009-340,
du 27 mars 2009

Retrouvez toute l'actualité de la statistique agricole sur le site **Agreste**.

Les bilans 2007-2008 et la méthodologie détaillés, les bilans des campagnes antérieures et les séries historiques sont disponibles dans l'espace « **Données en ligne** » du site **Agreste** : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Visualisation et téléchargement gratuit, réutilisation sans licence et sans versement de redevance, sous réserve de mention de la source.